

Facile, la vie des entreprises?

La simplification administrative suit son cours

Le gouvernement s'est engagé à faciliter la vie des entrepreneurs. De nombreuses dispositions ont été adoptées. Mais les chefs d'entreprise ne sont pas tous convaincus...

FABRICE BARBIAN

«Le plan d'action en matière de simplification administrative n'a rien de spectaculaire sur la forme. C'est un travail de longue haleine qui se fait par petites touches car les besoins et attentes sont tous différents selon les secteurs d'activités ou bien encore la taille de l'entreprise. On travaille au coup par coup», a expliqué Fernand Boden lors de la présentation du bilan intermédiaire de la politique de la simplification administrative. Chaque nouvelle proposition législative ou réglementaire fait ainsi l'objet d'une analyse visant à prévoir dès le départ des exemptions afin que les entreprises non directement concernées par un texte ne soient finalement pénalisées. Bref, l'idée est de personnaliser au mieux. Cela n'empêche néanmoins pas la mise à disposition de nouveaux services communs. Sur les 76 actions



Photo Fabrizio Pizzolante

Christiane Mangen et Fernand Boden se mettent au service des entreprises

communs. Sur les 76 actions retenues dans le plan d'action, une cinquantaine ont d'ores et déjà été accomplies dans des domaines aussi différents que

l'environnement, les transports ou bien encore la fisca-

lité. Les entreprises sont, par exemple, incitées à utiliser le système eTVA qui réduit la charge administrative et limite les erreurs d'encodage.

quer et informer, c'est l'une des missions prioritaires que se donne la nouvelle présidente du Comité national pour la simplification administrative en faveur des entreprises au Luxembourg (CNSAE), chargé de piloter le plan d'action. Christiane Mangen: «Depuis cinq ans, les simplifications s'accumulent. Il me semble aujourd'hui important de faire le point sur l'ensemble des dispositifs pour que les entreprises les connaissent et se les approprient.»

«La majorité des entreprises sont prêtes et disposées à bénéficier de ces nouveaux services», insiste Fernand Boden. Peut-être, mais, pour l'heure, la démarche mais surtout son contenu ne font pas l'unanimité...

Peut mieux faire

«Les démarches administratives au Luxembourg sont faciles et limpides», explique un jeune patron. Un sentiment que ne partage pas la Confédération luxembourgeoise du commerce (clc) qui dénonce notamment un allègement administratif qui se cantonne à lever les barrières administratives.

De son côté, «la Chambre de Commerce est évidemment satisfaite de chaque mesure

prise dans l'intérêt des acteurs de l'économie luxembourgeoise. Les intéressés restent toutefois un peu sur leur faim quand on parcourt les grands chantiers spécifiés dans le Entfesselungsplang, soit toujours en voie de réalisation, soit non encore entamés», précise Gérard Eischen, qui est membre du Comité de direction de la Chambre de commerce.

GUICHET UNIQUE

Le recours aux nouvelles technologies se décline également par la création d'un guichet unique électronique qui permettra aux entreprises mais également aux citoyens de remplir des formalités via internet.

Une démarche interactive qui sera véritablement opérationnelle en 2009 et qui fera l'objet d'une présentation très prochainement. Communi-